

THONEX

mut. 118 / 1969

RÉPUBLIQUE ET



CANTON DE GENÈVE

va par C.C. 1.9.69.

Terminé

19 AOÛT 1969

ARRÊTÉ

relatif à la dénomination de 9 chemins sur la commune de Thonex

du 13 août 1969

LE CONSEIL D'ÉTAT

vu le règlement sur la désignation des artères du 2 avril 1960;

vu le préavis favorable du service des archives d'Etat du 24 juillet 1969;

vu le préavis favorable de la commune de Thonex du 30 mai 1969,

A R R Ê T É :

Il est donné les noms de :

- 2716 ✓ 1. Chemin de Chantemerle à l'ancien tronçon de la route de Jussey.
- 2818 ✓ 2. Chemin des Verdiers (sans issue) partant du chemin de Chantemerle précédemment route de Jussey 99 à 99 F et 101 à 101 F.
- 2904 x ✓ 3. Chemin des Lariots (sans issue) partant de la route de Jussey (précédemment route de Jussey 103 à 103 B et 105 à 105 B).
- 2903 y ✓ 4. Chemin des Cornailles (sans issue). Nouveau marcelllement partant de la route de Jussey 100 et 102.
- 2902 x ✓ 5. Chemin de la Cariseraie partant de la route de Jussey à la route d'Ambilly. *inverse!*
- 1885 ✓ 6. Chemin de la Humeraie du chemin de la Pierre-à-Rochet à la route de Jussey.
- 1827 ✓ 7. Chemin de la Pierre-à-Rochet de la route d'Ambilly à la route de Jussey et au chemin de la Cariseraie.
- 2788 ✓ 8. Chemin des Poiriers de la route de Jussey au chemin de Chantemerle.
- 2694 ✓ 9. Chemin de la Bâchette de la route de Jussey au chemin de Chantemerle.

Communiqué à :

Travaux	4 ex.
Police	1 ex.
Archives	1 ex.
Bautier	3 ex.



Certifié conforme,
Le chancelier d'Etat:

[Signature]